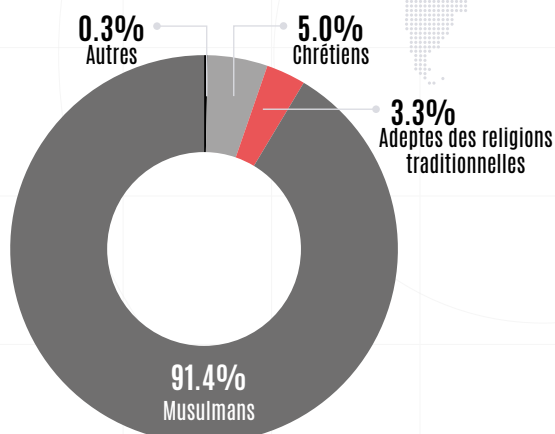




SÉNÉGAL

RELIGION



Population

17,200,154

PIB par habitant

2,471 US\$

Surface

196,712 Km²

Indice de Gini*

40.3

*Inégalité économique

LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

L'article premier de la Constitution du Sénégal affirme la laïcité de l'État, établit une séparation claire entre l'État et les organisations religieuses, et défend le principe d'égalité « sans distinction d'origine, de race, de sexe [et] de religion ». ¹ L'article 5 criminalise tous les actes de discrimination raciale, ethnique ou religieuse. La Constitution interdit également aux partis politiques de s'identifier à une religion spécifique (article 4), et garantit aux communautés religieuses le droit de pratiquer leur religion, ainsi que le droit de se développer sans entrave et d'administrer leurs affaires d'une manière autonome (article 24).

L'islam est la religion prédominante dans le pays. ² La plupart des musulmans sénégalais sont sunnites et appartiennent à des confréries soufies concentrées dans le nord du pays, tandis que la plupart des chrétiens, et surtout des catholiques ³, vivent dans le sud-ouest du Sénégal, mais il y a aussi quelques protestants. Beaucoup de musulmans et de chrétiens mélangent leurs coutumes avec les rites traditionnels africains. La plupart des adeptes des religions africaines traditionnelles se trouvent dans le sud-est du pays. ⁴

La vie quotidienne au Sénégal se caractérise traditionnellement par un esprit de tolérance. La conversion est possible et généralement acceptée. En matière de droit de la famille (mariages, divorces, paternité, héritages, etc.), les musulmans ont le droit de choisir entre la charia (loi islamique) et le droit civil. ⁵ Les affaires de droit coutumier et civil sont généralement présidées par des juges des tribunaux civils, mais « les chefs religieux règlent officiellement de nombreux différends entre musulmans, en particulier dans les zones rurales ». ⁶

Tous les groupes religieux doivent s'enregistrer auprès des autorités pour obtenir une reconnaissance officielle. C'est une condition préalable si les organisations confessionnelles souhaitent faire des affaires, ouvrir des comptes en banque, posséder des biens, recevoir un soutien financier privé et bénéficier de certains avantages fiscaux. ⁷

En ce qui concerne l'instruction religieuse, les écoles publiques sont autorisées à proposer quatre heures par semaine d'instruction religieuse facultative au niveau élémentaire. Les parents peuvent choisir entre les programmes musulmans et chrétiens. Le Ministère de l'éducation nationale subventionne les écoles gérées par des groupes religieux qui répondent aux normes de l'éducation nationale. La plupart des subventions sont accordées

à des écoles chrétiennes établies de longue date qui ont une réputation d'enseignement de haute qualité.⁸

Le Ministère de l'intérieur et le Ministère des affaires étrangères exigent respectivement que les groupes religieux locaux et étrangers soumettent des rapports d'activités annuels qui incluent la divulgation de leurs transactions financières. L'intention que cela sous-tend est d'identifier le possible financement de groupes terroristes. À cet égard, aucun cas d'activité illégale n'a été signalé au cours de la période faisant l'objet du présent rapport.⁹

Le gouvernement fournit une aide financière aux organisations religieuses, généralement pour l'entretien ou la restauration des lieux de culte, mais aussi pour des événements spéciaux, tels que le pèlerinage à la Mecque pour les musulmans ou au Vatican pour les chrétiens. Tous les groupes religieux peuvent recevoir une telle aide de l'État.¹⁰

Les jours fériés religieux comprennent les fêtes chrétiennes de la Toussaint, de Noël et de l'Ascension, et les fêtes musulmanes de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha.¹¹

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

Le pays est connu pour sa bonne coexistence interconfessionnelle, et il n'y a pas eu de changements significatifs à cet égard au cours des dernières années. Les groupes religieux ont généralement continué d'interagir de façon pacifique.

Malgré le climat de tolérance qui règne dans le pays, une grande polémique a éclaté lorsque 22 élèves inscrites à l'institution Sainte Jeanne d'Arc (prestigieux établissement chrétien de Dakar) ont été expulsées pour avoir porté le hijab (voile islamique) à l'école. Plus tôt, en mai 2019, l'école avait introduit un nouveau règlement interdisant le hijab dans l'enceinte scolaire.¹² Après l'intervention d'un représentant du Vatican, les élèves ont été réadmis le 19 septembre 2019 avec l'autorisation de porter un foulard¹³, qui devait être de « taille appropriée, fourni par l'école, et qui n'obstrue pas les vêtements ».¹⁴

En mars 2019, le curé de la cathédrale de Ziguinchor, le Père Damase Marie Coly, a annoncé que la toiture de l'église s'était partiellement effondrée et que le bâtiment devait être fermé pour des raisons de sécurité. Le curé a critiqué les retards bureaucratiques qui avaient empêché la réalisation des travaux de réparation nécessaires pour éviter la fermeture de la cathédrale.¹⁵

En avril 2020, l'église Sainte-Germaine de Marsassoum, dans le diocèse de Kolda, a été profanée et des objets sacrés ont été volés. Le curé a déploré que les criminels aient profité du couvre-feu lié au coronavirus.¹⁶

De nombreuses familles musulmanes au Sénégal envoient leurs enfants dans des écoles religieuses appelées daaras pour apprendre le Coran. Un rapport de Juin 2019 de Human Rights Watch a noté que certains professeurs de Coran forçaient de nombreux enfants à mendier de l'argent et de la nourriture. Par ailleurs, certains enfants ont dit avoir été victimes de violences physiques dans certaines daaras. Les enfants qui se sont échappés de ces écoles ont terminé dans des refuges pour enfants, et certains ont été victimes de la traite d'êtres humains.¹⁷ Bien que le gouvernement se soit engagé à s'attaquer au problème, pour l'instant il ne l'a toujours pas fait.

En 2019 et 2020, des travaux de rénovation ont été lancés sur certains sites religieux des villes saintes soufies de Touba et Tivaouane.¹⁸ La cathédrale de Dakar a également été rénovée¹⁹, tout comme la basilique Notre-Dame de la Délivrance à Popenguine, dans le but d'améliorer les conditions de vie des pèlerins chrétiens²⁰. Par ailleurs, en septembre 2019, une nouvelle mosquée a été inaugurée à Dakar. Cette mosquée est considérée comme la plus grande d'Afrique de l'Ouest, avec une capacité de 30.000 personnes.²¹

En mars 2020, les lieux de culte ont fermé au Sénégal en raison de mesures sanitaires destinées à contenir la pandémie de coronavirus. En mai 2020, les autorités ont autorisé la réouverture des églises et des mosquées malgré le nombre croissant de cas, suite aux pressions des musulmans qui célébraient le mois sacré du Ramadan.²² Les évêques catholiques du Sénégal ont décidé de garder les églises fermées jusqu'à la mi-août par mesure de sécurité.²³

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le Sénégal a maintenu une coexistence positive entre les groupes religieux, et le gouvernement respecte le principe de la liberté religieuse. Il est peu probable que cela change dans un proche avenir. L'une des possibles raisons de cela est la forte influence de l'islam soufi dans le pays, une forme d'islam qui se concentre sur le développement spirituel. Le Sénégal abrite certaines des plus importantes confréries soufies au monde, comme la Tijaniyya.

Néanmoins, il reste à voir comment la montée de l'islam fondamentaliste dans les régions africaines voisines pourrait affecter cette coexistence historiquement pacifique. À l'heure actuelle, certains médias et experts s'inquiètent de cette tendance et de la complaisance des autorités gouvernementales à son égard. Par exemple, dans un entretien accordé à La Croix International, un universitaire sénégalais s'est dit préoccupé par un accord conclu le 20 juillet 2019 entre le gouvernement et le Fonds sénégalais pour la Zakat, une association réputée salafiste.²⁴

Bien que l'impact réel de l'islam radical au Sénégal ne soit pas encore clair, les perspectives de la liberté religieuse dans le pays demeurent positives, car les autorités ont traditionnellement favorisé et continuent d'encourager des relations pacifiques entre les groupes religieux.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Constitution de la République du Sénégal : <http://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/sn/sn015fr.pdf>
- 2 Office of International Religious Freedom, "Senegal," 2019 Report on International Religious Freedom, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/senegal/>.
- 3 Ellen Köhrer "Im Senegal hat Liebe keine Religion," evangelisch.de, 8 décembre 2011, <https://www.evangelisch.de/inhalte/107092/08-12-2011/im-senegal-hat-liebe-keine-religion>.
- 4 Office of International Religious Freedom, op. cit.
- 5 Ibid.
- 6 Ibid.
- 7 Köhrer, op. cit.
- 8 "Fifth periodic report submitted by Senegal under article 40 of the Covenant," Office of the High Commissioner for Human Rights, 30 août 2018, p. 14, <https://digitallibrary.un.org/record/3792081?ln=en>.
- 9 Office of International Religious Freedom, op. cit.
- 10 "Fifth periodic report submitted by Senegal under article 40 of the Covenant," op. cit.
- 11 Ibid.
- 12 Abdur Rahman Alfa Shaban, "Outrage as Senegal Catholic school expels scarf-wearing students," Africa News, 9 juin 2019, <https://www.africanews.com/2019/09/06/outrage-as-senegal-catholic-school-expels-scarf-wearing-students/>. Voir aussi Franceinfo Afrique, 5 septembre 2019, « Sénégal : une école catholique refuse d'admettre des élèves musulmanes voilées, perturbant la rentrée scolaire », https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/senegal-une-ecole-catholique-refuse-d-admettre-des-eleves-musulmanes-voilees-perturbant-la-rentree-scolaire_3604261.html.
- 13 "Veil-wearing pupils allowed back in Dakar Catholic school after 'Vatican deal'," Yahoo News, 19 septembre 2019, <https://news.yahoo.com/veil-wearing-pupils-allowed-back-dakar-catholic-school-154036252.html>.
- 14 Lucie Starr, "Girls back at Senegal school thanks to pope's intervention," La Croix International, 23 septembre 2019, <https://international.la-croix.com/news/girls-back-at-senegal-school-thanks-to-popes-intervention/10896>.
- 15 « Risque d'effondrement de la Cathédrale de Ziguinchor et inaction des autorités en matière de travaux de mise en sécurité », Agenzia Fides, 28 mars 2019, http://www.fides.org/fr/news/65802-AFRIQUE_SENEGAL_Risque_d_effondrement_de_la_Cathedrale_de_Ziguinchor_et_inaction_des_autorites_en_matiere_de_travaux_de_mise_en_securite.
- 16 « Au Sénégal, profanation et incidents récurrents à l'église Sainte Germaine de Marsassoum », La Croix Africa, 24 avril 2020, <https://africa.la-croix.com/au-senegal-profanation-et-incident-recurrents-a-leglise-sainte-germaine-de-marsassoum/>.
- 17 Lauren Seibert, "There is enormous suffering" | Serious abuses against Talibé Children in Senegal". Human Rights Watch, 11 juin 2019, <https://www.hrw.org/report/2019/06/11/there-enormous-suffering/serious-abuses-against-talibe-children-senegal-2017-2018>.
- 18 Beetle Holloway, "Discovering Touba: Senegal's Holy City," Culture Trip, 16 octobre 2019, <https://theculturetrip.com/africa/senegal/articles/discovering-touba-senegals-holy-city/>. "Au Sénégal, la confrérie tidiane lance les travaux de l'achèvement de sa grande mosquée de Tivouane," La Croix Africa, 18 septembre 2020, <https://africa.la-croix.com/au-senegal-la-confrerie-tidiane-lance-les-travaux-de-lachevement-de-sa-grande-mosquee-de-tivaouane/>.
- 19 Jude Atemanke, "Renovation of West Africa's oldest cathedral inspires understanding, collaboration: bishop," Aciafrica, 11 octobre 2020, <https://www.aciafrica.org/news/2128/renovation-of-west-africas-oldest-cathedral-inspires-understanding-collaboration-bishop>.
- 20 "Fifth periodic report submitted by Senegal under article 40 of the Covenant," op. cit.
- 21 "Huge crowds for inauguration of Senegal's mega-mosque," Voice of America, 27 septembre 2019, <https://www.voanews.com/africa/huge-crowds-inauguration-senegals-mega-mosque>.
- 22 "Senegal to re-open mosques and ease other Covid-19 restrictions as cases jump," France24, 12 mai 2020, <https://www.france24.com/en/20200512-senegal-to-re-open-mosques-and-ease-other-covid-19-restrictions-as-cases-jump>.
- 23 Jude Atemanke, "Bishops in Senegal urge patience as churches remain closed after government eased measures," Aciafrica, 12 juillet 2020, <https://www.aciafrica.org/news/1664/bishops-in-senegal-urge-patience-as-churches-remain-closed-after-government-eased-measures>.
- 24 Anne-Bénédicte Hoffner, "Senegalese politicians 'complicit' in face of Salafist push," La Croix International, 30 juillet 2019 <https://international.la-croix.com/news/senegalese-politicians-complicit-in-face-of-salafist-push/10616>.